



Le journal des mobilités actives

n°156 *Hiver 2024-2025*

SOMMAIRE

- p. 2 : Édito du Président
- p. 3 & 4 : Projet Associatif
- p. 5 : Décès Bernard Cely
- p. 6 : Demain Mobilités
- p. 7 : Jonction EST
- p. 8 & 9 : Aménagements
- p. 10 : Éclairage des vélos
- p. 11 & 12 : L'histoire sur un trottoir
- p. 13 à 16 : Revue de Presse
- p. 17 : Collectif Vélo Occitanie
- p. 18 à 20 : Asia Dream Tour
- p. 21 : Transtoulousaine 2025
- p. 22 : La Roue Tourne 2025
- p. 23 : Cyclo-Travailleurs
- p. 24 : Les balades du dimanche
- p. 25 : Information Partenaires
- p. 26 : Actualités Vélo Routes & Voies Vertes
- p. 27 : Balades à Vélo Toulousaines

ISSN : 2260-3441
Dépôt légal : Janvier 2025

ÉDITO

*Arrêtons
le massacre !*

L'émotion causée par la mort de Paul Varry, cycliste parisien écrasé volontairement par un automobiliste en octobre, n'a malheureusement pas eu d'effet sur la violence routière quasi quotidienne subie par les piéton.ne.s et les cyclistes.

Odile Jourdane a été renversée par un automobiliste mineur et sans permis le 20 novembre : elle est décédée des suites de ses blessures nous lui rendrons un hommage le 15 février à l'emplacement de l'accident à La Reynerie. Quelques jours plus tôt, un cycliste est mort à Flourens après avoir été renversé par un automobiliste sous l'emprise de drogue.

Le 15 janvier c'est un piéton qui est décédé après avoir été percuté sur un passage "protégé" par un automobiliste dont le permis de conduire avait été suspendu.

Combien de piéton.ne.s et de cyclistes seront tués avant que les autorités prennent de réelles mesures pour arrêter cette hécatombe ?

Malheureusement les décisions gouvernementales prises en fin d'année 2024 ne vont pas dans le sens de la sécurisation des déplacements à pied ou à vélo : le précédent gouvernement a annulé le plan vélo lancé en 2023 et le budget alloué à la sécurité routière doit aussi être réduit (moins 26 millions d'euros). Le plan vélo permettait d'aider les collectivités locales à créer des aménagements cyclables de façon à sécuriser les déplacements des cyclistes.

Nous devons aussi agir contre la violence routière et renforcer nos actions pour améliorer la sécurité des piéton.ne.s et des cyclistes.

Par ailleurs, les aides de l'État pour l'achat d'un vélo seront supprimées le 14 février : elles permettraient d'aider les familles aux revenus modestes à acheter un vélo et donc d'encourager la transition vers des modes de déplacement vertueux. Le signal envoyé est très mauvais.

A côté de ça, les grands projets "inutiles", très coûteux et néfastes pour l'environnement ne sont pas remis en cause : localement il y a eu une forte mobilisation lors de l'enquête publique sur la Jonction EST (40% en faveur et 60% contre) et mardi 14 février a eu lieu l'audience en référé sur la demande de suspension des travaux de l'autoroute A69 : à l'heure actuelle on attend toujours la décision du juge du Tribunal Administratif. Aura-t-il le courage de suspendre les travaux ?

En termes de mobilisation, les deux sondages lancés en fin d'année sur l'avenir de notre association ont eu un certain succès : merci à toutes celles et tous ceux qui ont répondu. Le travail sur le projet associatif va se poursuivre en 2025 sur la base des résultats de ces deux consultations.

D'autres grands sujets vont nous mobiliser cette année : le Plan de Mobilités "Demain Mobilités" (PDM), et la préparation des élections municipales de 2026.

Bref on aura besoin de toutes nos forces pour défendre les piéton.ne.s et les cyclistes cette année.

Enfin c'est avec une très grande tristesse que nous avons appris le 20 janvier, le décès de Bernard Cély qui fut notre trésorier pendant de nombreuses années. Bernard était très engagé et toujours prêt à rendre service. L'association lui doit beaucoup. En particulier c'est grâce à son engagement et à dévouement sans faille que notre local a été réaménagé/rénové.

J'adresse, au nom de notre association, toutes mes condoléances à sa femme et ses enfants.

Activement

Boris Kozlow - Président association Deux Pieds Deux Roues

PROJET ASSOCIATIF

Ca avance !

Le projet associatif de Deux Pieds Deux Roues

Le Projet Associatif est un travail qui a pour objectif de (re)définir/revisiter les raisons d'être et les finalités de l'association; il établit les grands enjeux, la stratégie et se décline en objectifs opérationnels à court, moyen et long termes; il traite aussi des moyens à mettre en œuvre pour les atteindre et des questions d'organisation et de gouvernance de l'association.

C'est un outil de cadrage, de référence, et de communication.

C'est un travail collectif et collaboratif.

Les grandes étapes du projet associatif sont :

- **La philosophie** : les raisons d'être, les finalités, les grands objectifs de l'association
- **Le plan de développement** : la stratégie, la liste des actions, et les priorités
- **Le déploiement opérationnel** : l'organisation, les moyens humains et financiers, le calendrier

Après plusieurs réunions sur les raisons d'être, les finalités de l'association, il nous a paru utile de sonder les adhérent.e.s sur ces thèmes. C'étaient les objectifs du premier sondage. En voici les principaux résultats:

- une très large majorité (environ 93%) des répondant.e.s partage les contextes géopolitiques nationaux et locaux présentés
- une majorité des répondant.e.s partage le constat sur l'état de l'association (ses actions, son fonctionnement, ses difficultés, ses interrogations)
- une écrasante majorité (plus de 97% des répondant.e.s) a un désir de voir l'association continuer et évoluer
- une majorité (60%) des répondant.e.s est d'accord pour participer activement au Projet Associatif

Les 6 finalités proposées ont été « plébiscitées » :

- Améliorer la qualité et le cadre de vie, dans la ville, les faubourgs et la périphérie, en transformant et pacifiant la ville
- Contribuer à améliorer la santé publique (lutte contre la pollution atmosphérique et contre la sédentarité, ...)
- Contribuer à la protection de l'environnement
- Renouer et renforcer les liens sociaux
- Développer une mobilité inclusive, c'est à dire pour tous les publics (quel que soit l'âge, le genre, les origines ethniques, la situation physique ou économique) dans l'agglomération et au-delà
- Faire évoluer les mentalités vis à vis de la mobilité et des déplacements

Suite aux résultats du premier sondage, il était légitime et fondamental de se poser la question du « cœur de métier », de la vocation, de la mission, du domaine de « compétence », du champ d'intervention, des grands objectifs et des actions de notre association.



En effet depuis sa création en 1981, notre association a plusieurs fois évolué : à ses débuts, notre association ne s'occupait que de l'usage du vélo (Association vélo); en 2013, son périmètre change en l'élargissant à la marche, couvrant ainsi les "modes actifs": elle devient "Deux Pieds Deux Roues".

C'était l'objectif du deuxième sondage. En voilà les principaux résultats :

- une très large majorité (environ 83%) des répondant.e.s se prononce pour que l'association continue à défendre les modes actifs. Les répondant.e.s sont partagé.e.s (50/50) sur l'élargissement aux modes doux (Engins de Déplacement Personnel, Autopartage, Bus électriques)

- Les répondant.e.s sont d'accord avec les 5 grands objectifs présentés pour les modes de déplacement défendus (Sécuriser, rendre confortables et attractifs ; Augmenter leur part modale ; Changer les mentalités vis à vis de ces modes de déplacement ; Favoriser les liens sociaux par leur usage ; Faciliter leur usage pour tous les publics quel que soit l'âge, le genre, les origines ethniques, la situation physique, la situation économique)

- Les répondant.e.s sont favorables pour continuer et renforcer les grandes actions suivantes :

- Organisation et/ou participation à des évènements festifs/conviviaux (balades, participation à des fêtes de quartier ou autre, festivals) : continuer à l'identique (56%)

- Actions revendicatives (manifestations, actions de désobéissance civile) : légère majorité relative pour continuer à l'identique (37%) contre 36 % pour les renforcer

- Actions de promotion, de facilitation et de sensibilisation (bienfaits, accompagnement) : légère majorité relative pour les renforcer (49%) contre 43 % pour continuer à l'identique

- Actions de plaidoyer auprès des collectivités locales (contributions aux concertations, aux enquêtes publiques, interpellation des élus) : 63 % des répondant.e.s veulent qu'elles soient renforcées

- Organisation de rencontres thématiques : une majorité relative favorable pour continuer à l'identique

- Actions de communication interne et externe (journal, lettre d'information, message sur les réseaux sociaux, communiqués de presse, contacts avec les médias) : une majorité (58 %) favorable pour continuer à l'identique.

La participation (40 % des adhérent.e.s) à chacun des deux sondages rend légitime cette démarche de construction du Projet Associatif de notre association.

Ces résultats nous permettent de passer aux étapes suivantes : la construction du plan de développement et le déploiement opérationnel (organisation, moyens, calendrier).

Ces aspects feront l'objet d'ateliers qui seront organisés au cours du premier trimestre 2025.

Nous espérons qu'un grand nombre d'adhérent.e.s participera à ces ateliers.

Boris Kozlow - Président de 2P2R

DÉCÈS DE BERNARD CELY

*Une bien triste
nouvelle*

C'est avec émotion et tristesse que nous avons tous appris le décès de Bernard Cely le 20 janvier 2025 ; voici ci-dessous un rappel du témoignage de Guillaume Crouau lors de l'AG 2022 qui évoque tout ce que Bernard a fait pour l'Association.

Nous adressons à sa famille nos plus sincères condoléances.

"Pour les personnes présentes à l'AG 2022, elles savent que Bernard Cély vient de quitter le CA de Deux Pieds Deux Roues et plus particulièrement son poste de trésorier pour lequel il a transmis la calculette à Françoise Chatenoud.

Bernard aura passé près de 12 ans au sein de l'association Vélo qui est devenue en 2013 Deux Pieds Deux Roues. **Il aura été une cheville ouvrière essentielle de l'association.**

C'est lui qui a tenu de main de maître la trésorerie pendant toutes ces années. La trésorerie requiert une application, une rigueur et une présence au local de tous les instants. Bernard a usé de toutes ces aptitudes. Il était en lien très étroit avec l'activité de secrétariat et il a formé plusieurs duos, un premier avec Marie-Rose Soula puis un second avec Christiane Heurtel. Ces deux activités qui sont peu mises en avant sont néanmoins essentielles et vitales au bon fonctionnement de l'association.

La liste des actions entreprises par Bernard durant ces nombreuses années est longue et il m'est impossible d'en dresser une liste exhaustive. En voici quelques-unes : Bernard est tout d'abord le référent 2P2R de Launaguët, son port d'attache. Il a suivi le projet Teso (Grand Matabiau). Il a animé un nombre important de stands 2P2R en particulier au sein d'entreprises de la région toulousaine lors de l'opération AYAV. Il a participé à des rééditions du guide du canal. Il a participé à bon nombre de séminaires annuels organisés par le CA de l'asso. Nous retiendrons particulièrement celui dans le Lot où il nous avait lui-même accueilli dans sa maison familiale. Très bon souvenir où on a parlé matrice d'organisation et mise en place de l'adhésion en ligne. Pour certains séminaires, nous avons pu également profiter de ses talents de cuisinier, en grande concurrence avec Monik Maurin. C'est lui qui se chargeait également de faire l'interface avec la préfecture pour, par exemple, déposer les documents légaux après une AG ou AGE. C'est lui qui assurait le suivi du matériel et réseau informatiques, de la box, l'amélioration du mobilier de l'asso avec la création d'étagères en bois sur mesures. Il a réalisé la boîte de rangement de la machine à graver. C'était un bon logisticien.

Le dernier gros chantier à son actif aura été tout d'abord la préparation et la réalisation du déménagement du local de 2P2R du 5 avenue Collignon vers le 88 boulevard de l'Embouchure. Le point d'orgue aura été la réalisation du chantier de réaménagement du 88 en 2021 : du dessin des plans à la réalisation en passant par l'achat des matériaux et le prêt de son matériel perso. Sans Bernard, il est clair qu'aucun chantier n'aurait eu lieu ou du moins de cette ampleur : pose de cloisons, refonte de l'électricité, peinture, éclairage. Bernard, durant ses nombreuses années au CA, a vu défiler pas moins de 4 présidents à commencer par Florian Jutisz, Sébastien Bosvieux, moi-même et enfin Boris Kozlow. Il est résistant ce Bernard !

Au-delà de toutes les actions entreprises par Bernard c'est son caractère et son état d'esprit que nous avons apprécié et que nous retiendrons également. Car pour tenir aussi longtemps, il faut avoir les nerfs solides surtout dans le monde associatif où les caractères sont entiers. Bernard est doté d'un flegme à toute épreuve. Rares sont les fois où nous l'avons vu s'énerver (peut-être jamais même !). Il est doté d'un humour certain et il adorait sortir le bon petit jeu de mots en concurrence loyale avec Jean Labbé!

Donc un grand grand grand merci et bravo à Bernard pour ton engagement au service d'une dynamique nommée Deux Pieds Deux Roues." Guillaume Crouau - 2P2R - Mars 2022



DEMAIN MOBILITÉS

Concertation
en cours

La concertation sur le Plan de Mobilité (ex PDU) se termine le 16 février. 2P2R a déposé un "cahier d'acteur".

Celui-ci présente les raisons qui nous motivent à promouvoir les modes actifs :

- **Efficacité en milieu urbain** : Des temps de trajet prévisibles et souvent plus rapides dans les zones congestionnées.
- **Bénéfices pour la santé** : Une pratique régulière qui améliore la condition physique et le bien-être général des usagers-ères.
- **Impact écologique réduit** : Aucun rejet significatif de pollution atmosphérique et aucune nuisance sonore.
- **Accessibilité financière** : Des coûts réduits, rendant ces modes de transport accessibles à toutes les catégories de revenus.
- **Engagement pour le climat** : Une contribution directe à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Les mesures directes pour encourager la marche et le vélo sont connues : des cheminements continus, sécurisés et séparés de la circulation automobile. **Cependant, cet idéal reste encore largement hors de portée. Ainsi, une autre approche consiste à réduire le trafic automobile et l'espace qu'il occupe.** Une ville avec moins de voitures devient naturellement plus accueillante pour les piétonnes et les cyclistes.

Au-delà du domaine de la mobilité, notre association se sent concernée par les questions sociales, économiques et environnementales.

Voir aussi dans ce cahier les **orientations** que nous proposons sur les thèmes de diminution des modes motorisés, promotion de la marche et du vélo, développement des TC ainsi que les **propositions de projets structurants** associés.

Nous avons de plus en plus recours à la marche, au vélo et aux transports collectifs.

La dynamique va se poursuivre grâce aux projets qui seront mis en service d'ici 2030.

Demain Mobilités ! vise à débattre des priorités pour la période 2030 – 2040.

Vos besoins, vos attentes et vos propositions permettront de bâtir un plan de mobilité pour l'agglomération.

Participez à la concertation "Demain Mobilités !" c'est jusqu'au 16 février 2025.

Jean-François Lacoste - 2P2R

Appels à volontaires !

Un article à publier ?

Vous avez fait une belle balade à vélo sur un ou plusieurs jours, vous avez une expérience d'aménagement cyclable ou piétonnier à partager, vous avez un avis à donner... écrivez nous sur le mail contact@2p2r.org, on partagera votre témoignage dans un de nos prochains journaux.

2P2R vous attend !

Si vous voulez vous engager pour la défense des modes actifs et participer aux activités variées de notre association, contactez nous sur le mail contact@2p2r.org, on vous présentera nos actions et les différents domaines d'intervention de 2P2R sur toute l'agglomération toulousaine.

JONCTION EST

Le front du refus

Des nouvelles de l'enquête publique de décembre 2024

Le vieux projet Jonction Est, porté par Toulouse Métropole et Vinci, qui consiste en un échangeur desservant la rocade au niveau de la cité de l'espace, et une deux fois deux voies rejoignant la M16 à proximité de la Clinique de la Croix du Sud est toujours d'actualité.

L'enquête publique liée à ce projet a eu lieu du 26 novembre 2024 au 7 janvier 2025. Malgré une période peu favorable, la participation a été très importante : plus de 4000 contributions, dont 60% opposées au projet.

2Pieds2Roues, ainsi que de nombreux citoyens et associations y sont opposés et soulignent le coût financier et environnemental énorme d'un projet essentiellement routier, n'apportant pas de solutions à long terme aux problèmes de mobilité sur l'Est Toulousain. De nombreuses contributions d'opposants au projet, citoyens et associations sont très argumentées, avec de nombreuses références au dossier d'enquête, à des études externes ou éléments réglementaires. Des associations ont étudié de près les espèces protégées référencées dans le dossier d'enquête, d'autres ont examiné en détail les études de trafic, pointant parfois des incohérences.

Tous proposent de rediriger les 95 millions d'euros alloués à la jonction Est vers les modes de transports alternatifs à la voiture : train, vélo, marche à pied, transports en commun.

A l'inverse, les contributeurs en faveur du projet supposent et espèrent que celui-ci va fluidifier la circulation.

Certaines contributions sont étonnantes : en voici un petit échantillon :

- François « Marre des bouchons pendant et surtout en dehors des heures de pointe »
- Viviane « Je vote pour mais il faut qu'il y ait moins de bouchons »

Plus de 150 contributions ne comportent qu'un seul mot : "Favorable"

Pendant l'enquête, les opposants ont appelé à participer. Les porteurs du projet également : mail de Vinci en direction de ses abonnés le 26 novembre, tract de la métropole distribué dans les boîtes aux lettres du quartier Montaudran le 19 novembre, puis courrier début janvier 2025. Appel à participation des communes de Saint-Orens, Quint, Balma, conférence de presse des élus riverains du projet...

À noter également un tract diffusé le 20 décembre par la mairie de Balma indiquant que "Sans la jonction Est les temps de trajet sur les routes de Castres et de Revel augmenteront de 15, 20 ou 30 min". La fédération régionale des travaux publics cite les mêmes chiffres dans sa contribution, y aurait-il eu confusion avec l'autoroute A69 ? Ces chiffres ne sont en tout cas pas du tout ceux des études de trafic du dossier d'enquête publique, qui indiquent des gains de temps de 2 ou 3 minutes maximum.

À l'issue de l'enquête publique, le commissaire enquêteur donnera un avis favorable, favorable avec réserves, ou défavorable. Cet avis, consultatif, devrait être rendu début février et sera alors transmis au préfet qui pourra alors décider de délivrer l'autorisation environnementale. Malgré les nombreux défauts du projet et une majorité d'avis négatifs, il se peut que l'autorisation environnementale soit accordée. En effet, une enquête publique n'est pas un référendum.

Nous espérons cependant que les arguments des personnes et associations opposées à ce projet guideront l'avis des commissaires enquêteurs vers un avis défavorable, et que la Métropole et Vinci renonceront enfin à ce projet.



Claire de Besses - 2P2R

AMÉNAGEMENTS

Ca bouge à
Tournefeuille

Un nouveau pas vers une ville apaisée allée des Platanes et rue du Touch

L'allée des Platanes et la rue du Touch prennent un nouveau visage : la voie verte sur trottoir entre la rive droite du Touch et le square Jean-Antonin Balancy est élargie, entraînant la création de 2 écluses sur la chaussée, une sur le pont du canal du Moulin et une au niveau du pont du Touch.

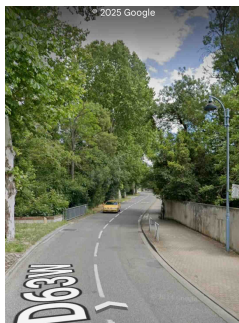
Plus de place pour les modes actifs

La voie verte est un cheminement partagé entre piétons et cyclistes. Ce réaménagement fait suite à un besoin de faire de la place aux modes doux ou actifs (piétons, cyclistes, etc.). En effet, se croisaient sur l'ancien trottoir étroit cyclistes et piétons, dont des familles avec enfants et poussettes sur le chemin de l'école du Château, engendrant une cohabitation délicate et des conflits d'usage. La largeur limitée de cette rue ne permettant pas une séparation des flux piétons et cyclistes par la création d'aménagements en site propre, Vélo Tournefeuille, antenne de l'association 2Pieds2Roues, a réfléchi à divers aménagements, comme un passage à sens unique pour les voitures. La ville de Tournefeuille s'est emparée de ces propositions et a décidé l'élargissement de la voie verte sur trottoir, ce qui a été accepté par Vélo Tournefeuille. Cela améliore le cheminement des modes actifs, ralentit les véhicules motorisés, aussi nous soutenons cet aménagement. Ce dispositif a été conçu et validé par les services de Toulouse Métropole. À souligner, la voie verte n'est pas une voie cyclable obligatoire. Les cyclistes ont toujours le droit de circuler sur la chaussée, par souci de fluidité et/ou de laisser l'usage du trottoir aux piétons. Il n'est pas acceptable de mettre ces cyclistes en danger en les klaxonnant, ou en les dépassant à moins d'1 mètre (laissez de préférence 1,5 mètre) ou sans visibilité de la circulation arrivant en face.

Aménagement rue du Touch - Pont du canal du Moulin

avant

après

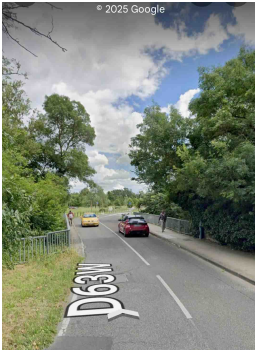


Modérons la vitesse et protégeons les usagers de la route vulnérables

L'écluse est un dispositif de réduction ponctuelle de la chaussée de 2 voies à 1 voie avec priorité de passage, ici signalée par panneau. Les 2 écluses aménagées favorisent ainsi l'apaisement de la circulation en réduisant la vitesse, limitée ici à 30 km/h, réglementation qui était souvent non respectée malgré les ralentisseurs. Pour rappel, le principal objectif de la limitation à 30 km/h en ville est la sécurité, elle permet de réduire fortement la gravité des accidents impliquant les usagers de la route vulnérables dont piétons et cyclistes. Nous rappelons aussi à nos amis cyclistes et piétons que la signalisation s'applique à tous et donc qu'ils se doivent eux-aussi de la respecter. À noter, un code de la rue a récemment été élaboré en concertation par Toulouse Métropole, consultable sur son site, pouvant mieux vous aider que vous soyez automobiliste, deux-roues motorisé, cycliste, utilisateur d'EDPM ou piéton à faire face aux différentes situations rencontrées sur la route. Pour chacun, agissons en faveur d'une route plus sûre et d'une ville plus apaisée.

Aménagement rue du Touch - Pont du Touch

avant



après



Bonne route à tous !

Loïc Perrot - Vélo Tournefeuille

Le piéton averti

Le piéton averti, c'est depuis 2022 la lettre d'information mensuelle de 2P2R sur l'activité piétonne nationale, régionale et locale.

Le Piéton Averti présente en un format A4 une mine d'information mensuelle :

- **Information venant des organisations nationales :**

Rue de l'Avenir, Réseau Vélo et Marche, Cerema, ADEME, La Fabrique des Mobilités, Collectif Place aux Piétons....

- **Information sur des projets divers et variés**

Plans piétons, opérations Rues Aux Enfants, opérations lancées par les départements, les villes ou communautés d'Agglo pour promouvoir la marche...

Bonne lecture : accès aux newsletter du Piéton Averti sur le site 2P2R

Le piéton
averti

ÉCLAIRAGE DES VÉLOS - ÉVOLUTION DU CODE DE LA ROUTE

*Attention aux
amendes !*

Le décret n° 2024-1074 du 27 novembre 2024 relatif aux engins de déplacement personnel motorisés et aux cycles, et modifiant le code de la route, paru au Journal Officiel le 29 novembre, est en vigueur depuis le 30 novembre 2024.

Il vise à améliorer la visibilité des cycles et engins de déplacement personnel motorisés, en autorisant l'installation de dispositifs d'éclairages ou de signalisation complémentaires sur le cycle et sa remorque, sur l'engin de déplacement personnel motorisé (EDPM), ou portés par le conducteur. L'objectif n'est pas d'améliorer la visibilité de la voirie pour le cycliste mais la visibilité du cycliste par les autres usagers. Il avalise ainsi des pratiques répandues.

Les cyclistes autorisés à porter les équipements lumineux sur eux.

Légalement tout véhicule quel qu'il soit ne peut être équipé que de dispositifs d'éclairage ou de signalisation autorisés par le code de la route. Or jusqu'à présent seuls les feux fixés sur les vélos étaient légaux.

Les modifications de l'article R313-1 légitiment les dispositifs d'éclairage que les conducteurs d'EDPM et cyclistes portent directement sur eux à condition qu'ils respectent les prescriptions autorisées. A défaut, en cas de contrôle, tout cycliste ou conducteur d'EDPM contrevenant peut recevoir une amende de première classe (forfait 11€ - max 38€ à ce jour).

Les dispositifs d'éclairage supplémentaires autorisés

Les modifications des articles R313-4, R313-5 et R313-7 rendent légale la possibilité d'avoir un feu de position avant supplémentaire, un feu de position arrière supplémentaire, un feu stop à l'arrière, sur l'engin ou porté par le conducteur. Ces feux supplémentaires doivent avoir les mêmes caractéristiques que celles prévues au code de la route (non éblouissants, mêmes couleurs)

La modification de cet article R313-14 rend légale la possibilité d'avoir des feux indicateurs de direction, sur l'engin ou portés par le conducteur. Ils doivent respecter les caractéristiques suivantes : position fixe, lumière clignotante, lumière non éblouissante orangée vers l'avant et vers l'arrière. A défaut, en cas de contrôle, tout cycliste ou conducteur d'EDPM contrevenant peut recevoir une amende de première classe (forfait 11€ - max 38€ à ce jour).

La modification de cet article R313-20 rend légale la possibilité d'avoir des dispositifs fluorescents ou rétro réfléchissants passifs supplémentaires latéraux.

Catadioptrés latéraux de roues ou pneus à bandes réfléchissantes

Parmi les équipements obligatoires figurent les catadioptrés latéraux de roues de couleur orange. La modification de cet article R. 313-19 en dispense désormais lorsque le cycle ou l'EDPM est équipé de pneus à bandes réfléchissantes

Circulation à deux de front

La modification de l'article R431-7 autorise les cyclistes sans remorque à rester à deux de front, sans obligation de se rabattre, sur les aires piétonnes, voies vertes et zones de rencontre même de nuit ou quand un véhicule souhaite dépasser.

Feux arrière non clignotants (comme les feux avant)

A noter que l'article R313-25 du code de la route indique que : « Les feux et signaux ne peuvent être à intensité variable, sauf ceux des indicateurs de direction, des feux de position arrière, des feux stop, des feux de brouillard arrière et du signal de détresse. » Les dispositifs d'éclairage des vélos doivent respecter les caractéristiques de ceux prévus dans le code de la route pour les autres usagers. Cela implique que les feux de position avant ne peuvent pas être à intensité variable (donc clignotants). Et l'article R313-5 partie V. interdit désormais également explicitement le clignotement sur feu de position arrière. « Les feux de position arrière ne doivent pas être clignotants ». A défaut, en cas de contrôle, tout cycliste ou conducteur d'EDPM contrevenant peut recevoir une amende de troisième classe (forfait 68€ - max 450€ à ce jour).

Françoise Chatenoud et Olivier Barthel - 2P2R

L'HISTOIRE SUR UN TROTTOIR

Nos piétons ont découvert..

Le 15 décembre 2024, gros succès, quelque 60 paires de pieds, soit quelque 600 orteils, avaient participé au troisième inédit de la Transtoulousaine, entre la station-métro de Balma et le Théâtre de verdure sur l'Île St-Michel.

Lors de la phase de repérages de cet itinéraire, réalisée bien en amont, l'auteur de cette chronique avait fait une découverte étonnante à quelques encablures de la gare Matabiau, tout près de la Médiathèque : dans la rue Bertrand Clauzel, le trottoir courant devant les numéros 11 et 13, est simplement « renversant », car il est fait avec des centaines (des milliers ?) de galets noirs, de taille plutôt petite.

À hauteur des deux portes de deux bâtiments concernés, ces galets noirs vont se mélanger à des galets blancs pour dessiner deux magnifiques motifs géométriques étoilés : une étoile sur une base triangulaire à cinq pointes [1], et une autre étoile, sur une base circulaire, à six pointes.

J'ai tout de suite compris qu'il s'agissait d'une vraie « relique » urbaine car je n'en ai jamais vu d'autres de la sorte lors de mes très nombreuses errances pédestres intramuros dans notre « ville de rose briquetée ». Cependant, j'ai tout de suite fait le rapport entre ce trottoir (unique dans Toulouse ?) et certains trottoirs foulés par mes dix orteils dans d'autres villes du Midi lors de mes errances « touristiques » et/ou « professionnelles ». Le trottoir courant devant la mairie de Caussade, ou celui encerclant la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption de Montauban, ou celui à l'angle du bd Lakanal et l'allée Marengo à Moissac, ou encore celui sous une partie des arcades de la place Gambetta, où trône l'immense halle à Beaumont-de-Lomagne.

Les motifs dessinés par les galets, toujours noirs et blancs, des trois premiers trottoirs, incluent une date parfaitement visible et lisible : 1850 pour le montalbanais, 1866 pour le moissagais et 1870 pour le caussadais ; en revanche, ni pour le beaumontois ni pour le toulousain, aucune date ne figure parmi leurs motifs respectifs. Cependant, il est fort probable qu'ils aient été réalisés tous deux aussi à la même époque, soit la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle [2].



Rue Bertrand Clauzel



Rue Bertrand Clauzel



Caussade

[1] Drôlement évocateur du logotype de la Transtoulousaine

[2] Si vous voulez plonger dans l'histoire des trottoirs :

<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/geographie-a-la-carte/les-trottoirs-comme-vous-ne-les-avez-jamais-vus-6532710>



Nombre de toulousains (ou de touristes) ont pu admirer, au 15 rue de la Bourse, une immense cour intérieure, entièrement pavée d'un magnifique tapis tissé avec des milliers (des dizaines de milliers ?) galets noirs et blancs : il s'agit de l'Hôtel des Nupces (achevé en 1716 vraisemblablement [3]) et dont seules la façade et les toitures sont, si nos sources sont exactes, frappées d'une obligation de conservation. Encore reste à savoir à quelle date cette cour (qu'elle soit protégée ou non) a ainsi été pavée (« galetée » ?) [4]



L'équipe de la Transtoulousaine vient d'adresser un courrier à M. Moudenc, maire de Toulouse, et à Mme. Marty, maire du quartier de Marengo, pour savoir si ce trottoir est répertorié et s'il est soumis à une quelconque modalité de protection ; si ce n'était pas le cas, il est indéniable que ce tronçon de trottoir, témoin (le seul ?) des premiers trottoirs toulousains, mériterait non seulement d'être préservé, mais d'être mis en valeur. Nous attendons leur réponse.

J'invite les deuxpiedsdeuxrouïstes (sur selle et/ou sur semelles) dans un premier temps à aller fouler ce vestige unique dans Toulouse et, dans un deuxième temps, à aller faire un tour du côté des villes citées.

Aussi, je fais un appel à contributions : si vous avez connaissance d'autres exemples similaires aux cas ci-dessus cités, que ce soit à Toulouse ou ailleurs, je vous saurais gré de me le faire savoir [5]. L'on pourrait dresser une cartographie des trottoirs « galetés noir et blanc » non seulement dans la commune de Toulouse et dans les autres 36 communes de Toulouse Métropole, mais aussi, dans notre département, dans notre région, dans notre pays, et, pourquoi pas, en Europe et ailleurs ! [6]

L'on pourrait même créer un circuit, pédestre et/ou cycliste, pour aller visiter les chefs-lieux (en Occitanie, du moins) des villes possédant des trottoirs galetés noir et blanc.

Ça vous tente ? J'attends vos retours, tout en vous remerciant d'avance.

Voici avec ce lien un accès à toutes les photos : https://drive.google.com/drive/folders/1dmtJX-hXlPIO2PCFOUCMdvR4a1BdXM-b?usp=drive_link

Félix Martín Moral - 2P2R Groupe Piétons

[3] Pour plus d'informations, consultez ce lien : <https://pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/PA00094560>

[4] Nombre de toulousains flâneurs ont dû remarquer, bd de la Marquette, à hauteur de la passerelle Kleber Haedens, le revêtement fait avec des galets noirs et blancs, mais de grosse taille et sans former de motifs précis, de l'un des anciens quais du Canal du Midi.

[5] Mon adresse électronique : flxmartinmoral@yahoo.fr

[6] Lors de mon séjour tout récent à Torroella de Montgrí (ville située à 40km de Girona et à 10km de la Costa Brava catalane), sur le parvis de l'église, une magnifique bande de galets noirs et blancs, embellit les lieux : des motifs toujours en étoile, bien que moins élaborés.

"Aucune réalisation de traversée de périphérique de qualité !", 2 Pieds 2 Roues sceptique sur le Réseau Express Vélo



L'association 2 Pieds 2 Roues, régulièrement consultée par Toulouse Métropole et par le Département pour l'aménagement du Réseau Express Vélo, regrette le manque de pédagogie à destination du grand public

Les travaux du Réseau Express Vélo font des mécontents côté automobilistes. Et vous, cyclistes, qu'en pensez-vous ?

Notre sentiment sur ce sujet, c'est qu'il n'y a pas de pilote. Cela devrait être Tisséo, en charge du schéma directeur cyclable d'agglomération, et du schéma directeur piéton. Mais Tisséo se défait sur le conseil départemental et la Métropole, qui sont les maîtres d'œuvre du projet.

À un an de la fin du mandat 2020-2026, quel est votre bilan du Réseau Express Vélo de Toulouse Métropole ?

Le maire-président de la Métropole avait promis la totalité du Réseau Express Vélo sur le mandat, puis son vice-président est revenu dessus, et a parlé de la moitié du REV dans le mandat. Je ne suis même pas sûr que la moitié sera faite d'ici 2026.

Quel est votre plus grand regret ?

Dès 2014 nous avons alerté : les traversées de périphérique, de voie ferrée, de cours d'eau sont les projets les plus lourds, les plus compliqués à mettre en œuvre, les plus coûteux aussi. Nous sommes en 2025, et il n'y a aucune traversée de périphérique de qualité effectuée !

Le Réseau Express Vélo progresse-t-il néanmoins ?

La Métropole réalise des morceaux de voies cyclables. Disséminées un peu partout. Il y a actuellement l'avenue Jules-Julien, la route de Narbonne est en projet. Au nord, la route de Launaguet est un vrai sujet de préoccupation. Nous avons préconisé de réaliser une ligne REV de bout en bout, pour montrer un exemple et donner l'impulsion. Comme quand on réalise une ligne de tramway ou de métro. L'idée était que chacun s'approprie cette réalisation, et que chacun ait envie d'avoir la même chose. Ce qui n'aurait pas empêché de réaliser d'autres voies cyclables dans le même temps. Malheureusement, l'idée n'a pas été retenue.

Cyril Doumergue

"Si on ne fait rien, les piétons seront les grands perdants", pourquoi le maire de Toulouse défend la nouvelle piste cyclable critiquée

Boulevard des Minimes à Toulouse, le long du canal du Midi, la mairie a aménagé une nouvelle piste cyclable. Des automobilistes crient au scandale, avec une voie en moins pour aller à la gare. Le maire défend son expérimentation.

Une voie de circulation en moins pour les voitures, une en plus pour les vélos. Boulevard des Minimes à Toulouse, la mairie a aménagé une [nouvelle piste cyclable](#). Une expérimentation qui durera "plusieurs mois".

Mais l'expérimentation malheureuse d'une [piste aux Ponts-Jumeaux](#), abandonnée en décembre, reste en mémoire des automobilistes. Plusieurs kilomètres de bouchons étaient relevés à cette entrée de Toulouse.

"Les vélos en confrontation directe avec les piétons au bord du canal"

"La situation est totalement différente de celle des Ponts-Jumeaux, affirme le maire de Toulouse. Boulevard des Minimes, les vélos empruntent la berge du canal. Ils se retrouvent en confrontation directe avec les piétons, les parents avec leurs enfants, les joggeurs. C'est de plus en plus dangereux."

"Le débat n'est pas le même du tout qu'aux Ponts-Jumeaux, reprend Jean-Luc Moudenc. Il s'agit d'enlever le vélo des berges, pour que celles-ci soient réservées aux piétons. Et de donner un espace suffisamment sécurisé et attractif aux cyclistes" sur le boulevard.

"Des bouchons aux mêmes heures qu'avant l'expérimentation"

Mais cela se fait, comme aux Ponts-Jumeaux, au prix d'une restriction d'une voie de circulation. Les bouchons induits sont, en revanche, sans commune mesure, selon le maire.

"Depuis le début de l'expérimentation, nous observons des bouchons aux mêmes heures qu'avant la mise en place de l'aménagement. Donc on va voir ce qui se passe. Mais si jamais on abandonnait cet aménagement, les grands perdants seraient clairement les piétons".

Les automobilistes, eux, voient qu'on supprime une voie de circulation (passage de deux à une voie, et une voie bus) en arrivant sur la gare, sur un axe déjà encombré.

"Oui, en effet. Les automobilistes entrent en ville, rétorque Jean-Luc Moudenc. On se rapproche du cœur de ville. Quand on arrive vers la gare, on est vraiment dans le cœur de ville. Mais je le répète, si cet aménagement n'est pas fait, les grands perdants seront les piétons. Et il faudra l'assumer."

Cyril Doumergue

Travaux vélo en Haute-Garonne : du REV au cauchemar, le ras-le-bol des automobilistes

Les chantiers routiers se multiplient, à Toulouse, Saint-Orens, Castanet ou Léguevin. L'aménagement du Réseau Express Vélo se conjugue avec les aménagements bus, sans oublier le chantier du métro. Chez les automobilistes, c'est le ras-le-bol.

Chantier de la route de Saint-Simon à Toulouse, avec une voie de circulation en moins au niveau de la clinique Ambroise-Paré et au rond-point de la Cépière, chantier de la route de Revel avec des déviations de circulation, de Saint-Orens où les automobilistes se perdent, de Léguevin, de Castanet annoncés pour plusieurs mois...

Et par-dessus tout cela, la suppression d'une voie de circulation boulevard des Minimes, pour doubler la voie verte du canal du Midi. Et des bouchons accentués pour l'accès à la gare Matabiau...

« Le problème est que ça se cumule avec tous les travaux depuis 2 ans, relève un automobiliste en colère... On ne peut plus sortir de Saint-Orens et aller au périphérique en moins de 20 minutes. Oui, ras-le-bol ! »

Des automobilistes excédés

Avec les travaux du métro, qui obligent par exemple les riverains de l'avenue Saint-Exupéry à faire un détour à cause de la future station Ormeau, le trop-plein s'exprime. Entre l'été 2024 et la mi-

décembre, la piste cyclable expérimentale des Ponts-Jumeaux a excédé bien des automobilistes. Avant d'être retirée par la mairie de Toulouse, car peu de vélos l'empruntaient.

À Saint-Orens, les travaux ont démarré sur un axe important du sud-est métropolitain. L'idée est de mettre en place le Réseau express vélo et permettre le passage du tout nouveau Linéo 7. Sur les tronçons en travaux, la route de Revel est mise en sens unique, de Toulouse vers l'extérieur, et des déviations sont proposées aux automobilistes.

Un investissement "peu pertinent"

À Castanet, Le chantier prévoit la création d'une piste cyclable, la rénovation des trottoirs et de la chaussée ainsi que la mise en place de dispositifs de sécurisation pour les traversées. Le projet, évalué à 600 000 euros, divise les habitants. Certains regrettent un investissement qu'ils jugent peu pertinent, dans une zone où les cyclistes sont rares.

« La gêne occasionnée aux riverains et aux automobilistes est évidemment regrettable, mais notre but n'est évidemment pas de gêner, d'empêcher. La ville doit s'adapter, le tout voiture ne peut plus être la règle dans la métropole. L'aménagement de pistes cyclables est de notre responsabilité, pour favoriser les modes de déplacement actifs », assure Maxime Boyer, vice-président de Toulouse Métropole.

26 millions d'euros pour les pistes cyclables en 2024 dans la Métropole

L'association 2 Pieds 2 Roues, dans l'autre sens, regrette un plan vélo qui avance « trop lentement », et des aménagements « disséminés », un projet « sans pilote ».

Ce à quoi l'élu toulousain répond que pour l'année 2024, Toulouse Métropole a investi 26 millions d'euros, un record sur les vingt ou trente dernières années. Le Département a pris sa part également, avec 28 millions sur 2024-2025 pour le Réseau Express Vélo. Dans une agglomération qui gagne 15 000 habitants chaque année (6 000 pour Toulouse), le développement des transports hors voiture est une question cruciale.

Haute-Garonne : les travaux vélo prévus en 2025

Toulouse Métropole a consacré 26 millions d'euros aux pistes cyclables en 2024. Le conseil départemental de Haute-Garonne consacrera 28 millions sur la période 2024-25, pour 24,1 km de pistes. Parmi les travaux achevés en 2024, la piste Montaignut-sur-Save – Daux – (6,5 km, REV 11). Les travaux en cours concernent le REV9, entre Léguevin et Pibrac, sur 1,2 km. La fin des travaux est prévue mi-2025. Les travaux du centre-ville de Grenade (2 km) sont en cours. Les travaux à venir en 2025 concernent le REV4, entre Pins-Justaret et Labarthe-sur-Lèze sur 1,8 km, des travaux sous maîtrise d'ouvrage du Muretain Agglo, avec un démarrage en 2025. Le REV6, Muret – Roques – Entrée Portet sur 7,3 km, et la continuité Portet – Toulouse via Gare, sur 2,7 km, sont des marchés de travaux notifiés sous maîtrise d'ouvrage du Muretain Agglo. Ils sont en attente de démarrage. Cyril Doumergue

Toulouse. De nouveaux box à vélo aux chalets

Depuis quelque temps, les Chalets développent la part modale du vélo dans la circulation au sein du quartier. Les usagers du vélo dans les rues du quartier sont de plus en plus nombreux... il suffit d'observer les allées et venues des vélos les matinées près du marché du Cristal ou de se promener à toute heure rue de la Concorde pour noter le flux important de cyclistes. Une réunion de quartier a fait état de l'installation prochaine d'un box à vélos sécurisé. Il serait prévu au niveau du 39 rue de la Concorde. Le principe de fonctionnement du type de box envisagé passe par une application informatique à télécharger, plusieurs tarifications proposées et un paiement en ligne. Ce type de box comprend 4 à 10 places individuelles et prend l'emplacement de 1 à 2 places de stationnement automobile selon le nombre de places de vélos. Tous les types de vélo sont admis, des vélos cargos aux vélos à assistance électrique en passant par des vélos de base. La date du démarrage, pas encore formalisée, sera annoncée par la distribution d'un courrier aux riverains.



DES NOUVELLES DU COLLECTIF VÉLO OCCITANIE

les objectifs
du CVO

Après plusieurs années d'activité informelle mais non moins fructueuse, le Collectif Vélo Occitanie vient d'achever sa première année en tant qu'association légalement constituée (juillet 2023).

Trois priorités avaient été définies pour l'année 2024 :

1. Animer le plaidoyer sur l'**inter modalité vélo et transports en communs** (train, car)
2. Animer le **partage des connaissances entre les associations**
3. Appui aux événements pour **aider à porter un plaidoyer régional et/ou national**



En termes de vie du Collectif, le rythme des réunions en plénière a été maintenu (une fois tous les deux mois), contribuant à l'interconnaissance au sein du réseau ainsi qu'au partage de connaissances, de même que les échanges avec les collectifs d'autres régions.

Grâce à la subvention de l'ADEME, le recrutement d'une personne salariée à temps plein a pu aboutir, principalement sur le projet d'étude du plan de circulation en milieu rural à l'échelle de la Communauté de Communes du Pays Viganais, qui se fera en co-construction avec les parties prenantes (collectivité, habitant-es, commerçant-es, etc.).

Un travail sur la documentation des besoins et compétences au sein du collectif a été initié, notamment à travers des entretiens individuels et à terme l'élaboration d'une carte collaborative. Pour pouvoir fédérer et animer les différentes structures qui composent le Collectif de manière cohérente et pertinente, il est primordial de bien connaître leurs activités, leurs besoins et leurs compétences.

Les réunions avec la Région et la SNCF ont permis de faire vivre le groupe de travail sur l'emport vélo dans les TER. Progressivement étendu de la ligne Toulouse-Narbonne à celles du littoral, le système de réservation gratuite mais obligatoire a été généralisé entre le 1er juillet et le 31 août 2024 sur toutes les lignes de train du réseau Lio. Deux enquêtes internes et une enquête publique ont permis de récolter près de 1 500 réponses, dont les résultats ont été communiqués sur les réseaux sociaux sous forme d'infographie. Les conclusions sont relativement claires et sans surprise : les usagères et usagers demandent une amélioration significative des infrastructures et des services pour faciliter l'intermodalité vélo+transports en commun, qui repose sur trois piliers : l'emport, le stationnement et la location.

En termes de plaidoyer, plusieurs occasions ont permis de représenter le Collectif et d'appuyer les actions de ses associations membres : participation à des ciné-débats, partage des documents de création d'association, etc.

Le Baromètre Vélo va constituer un enjeu crucial pour l'année 2025. En effet, l'intérêt n'est pas tant de savoir quelle commune progresse/régresse, mais d'avoir le plus grand nombre de réponses (et donc de communes qualifiées, notamment en milieu rural) pour que nos associations membres soient prises au sérieux localement et qu'un maximum de nos préconisations apparaissent dans les programmes électoraux

ASIA DREAM TOUR 2023

Un sacré voyage!

Il y a fort longtemps, alors que j'étais encore un ado boutonneux, je rêvais ma vie. Notamment, en regardant l'émission «Faut pas rêver», que les moins de 20 ans ne peuvent pas connaître, et en parcourant la revue «National Geographic», je rêvais de lointains voyages, et particulièrement de découvrir les contrées d'Asie du sud-est.

En décembre 2022, l'occasion m'est donnée de rejoindre mon fils, digital nomad, qui s'est installé à Bali. Comme j'essaie de limiter au maximum mon empreinte carbone, notamment en limitant mes déplacements aériens et en circulant essentiellement à vélo, j'ai décidé de profiter de ce voyage familial pour réaliser, un demi-siècle plus tard, mon rêve d'ado. Après 3 semaines passées dans ce petit paradis indonésien, nous partons passer les fêtes de fin d'année dans les charmantes villes de Chang Mai et Chang Rai au nord de la THAÏLANDE. Puis je rentre à Bangkok où j'achète un VTC Cannondale d'occasion que j'équipe au mieux pour ce périple. Je n'ai embarqué que mes deux sacoches Ortlieb, l'une contenant quelques affaires de rechange et ma trousse de toilettes light, l'autre un matelas gonflable, un duvet léger et une trousse de réparation.

Le 4 janvier 2023, j'attaque mon périple accompagné de mon pote Nico qui m'a rejoint à Bangkok avec son vélo Farad après son périple européen. Nous descendons plein sud en suivant le Golfe de Thaïlande avant de traverser la péninsule en direction de la MALAISIE où nous explorons :

- . Penang, ancien comptoir anglais de Georgetown, pour y admirer notamment ses vieilles rues, ses œuvres de Street Art et ses édifices religieux de toute confession bien que ce pays soit majoritairement musulman,
- . les magnifiques plantations de thé de Cameron Highlands,
- . la ville de Malacca à l'ouest puis celle de Kuantan à l'est après avoir traversé d'immenses plantations d'huile de palme, principale richesse de ce pays,
- . Perhentian Island où je nage émerveillé au-dessus de requins pointe noire puis d'une tortue géante.

Nous remontons ensuite vers la THAÏLANDE sur la côte ouest qui longe la Mer d'Andaman pour y découvrir :

- . la mythique île de Koh Lanta, célèbre émission télévisée dans laquelle ma fille voulait m'inscrire,
- . le magnifique et sauvage Than Bok Khorani National Park et ses grottes aux peintures préhistoriques que je découvre à canoë seul au monde alors que Nico a dû rejoindre Bangkok suite à l'éclatement de sa jante; ce parc se trouve entre les destinations touristiques de Phuket et Krabi volontairement évitées... mais chut !
- . les superbes îles de Koh Tao, Koh Phangan et Koh Samui dans le Golfe de Thaïlande que je traverse pour rejoindre le sud-est de la Thaïlande et rendre à nouveau visite à mon oncle et parrain Dédé, grand voyageur, résidant thaïlandais et initiateur de mes premiers voyages à l'étranger (Grèce et Cap-Nord) alors que j'étais ado.





Puis j'entre au CAMBODGE où je me dirige vers

. la charmante ville de Battambang avant d'emprunter un bateau local qui me mène à Siem Reap après avoir navigué sur la Sangke River et traverser quelques villages flottants,

. les somptueux temples d'Angkor que je parcours à vélo pendant 3 jours en pleine fête du solstice du printemps,

. le superbe temple hindou Banteay Srei Temple planté au pied du Phnom Kulen National Park et ses plantations de noix de cajou,

. les villes de Preah Vihear puis Stung Treng à l'ouest où je rejoins enfin le majestueux fleuve Mékong après avoir emprunté l'interminable route 64 qui traverse une plaine aride et suffocante,

. les villes de Kratié, Kampong Cham et enfin la capitale Phnom Penh au sud en suivant une belle route secondaire longeant le Mékong.

Après plus de 70 jours de périple et 6.400 kms au compteur, je m'arrête quelques jours pour recharger mes batteries et visiter cette ville et notamment sa terrible prison S21, symbole de la machine de mort des Khmers Rouges.



Après avoir filé plein est vers la frontière de Bavet, j'entre au VIETNAM avec un visa touristique de 15 jours. Je me dirige alors vers :

. la ville de Ho Chi Minh City (ex Saigon) où je rejoins des amis bergeracois dont le fils vit ici,

. la côte sauvage du sud-Vietnam avec ses magnifiques plages et dunes de sable fin mais, hélas, en cours de bétonisation pour concurrencer le voisin thaïlandais,

. la côte est en remontant vers le nord jusqu'à Nha Trang avant de monter au N-O vers la frontière cambodgienne de O Yadao pour sortir du Vietnam avant l'expiration de mon visa de 15 jours,

. les berges du Mékong et le village de Veun Sai en plein délire du nouvel an après avoir emprunté les pistes en latérite du nord du CAMBODGE.

Après 2 journées très intenses, j'arrive au LAOS. Je vais alors remonter vers le nord en suivant ce fleuve, véritable artère de vie, et traverser :

. les "4000 îles" à pirogue, bateau et vélo mais pas de pédalo,

. les villes de Muang Khong, Paksong, Salavan par le plateau des Bolovens, Savannakhet par la terrible route AH11 et enfin Nakhon Phanom avant de traverser montagnes et lacs jusqu'à Lak Sao à l'ouest pour retrouver le VIETNAM à la frontière de Càu Treo où je vais :

. rejoindre la mer de Chine que je vais suivre jusqu'à la fameuse baie d'Halong





- . emprunter un bus pour monter au nord du Vietnam jusqu'à Hà Giang,
- . parcourir à scooter les montagnes jusqu'à Đông Van aux confins du Vietnam et quelques encablures de la Chine,
- . rejoindre Diên Biên Phủ au nord-ouest du Vietnam après avoir traversé ces contrées sauvages et embrumées et rencontré les peuples des montagnes,
- . tenter de franchir la frontière de Ka Hâu après 16 kms d'ascension périlleuse sur une route empruntée par des camions de carrière,
- . devoir faire un périple de 3 jours en bus pour demander un visa laotien à l'ambassade de Hanoï, cité interdite aux vélos !



- Après avoir dépassé de 3 jours la date de sortie de mon visa touristique, je retrouve enfin le LAOS où je vais rejoindre :
- . le village de Sophoun perdu au fond de la vallée de la rivière Nam Ou après avoir traversé les montagnes du nord laotien,
 - . l'ancienne capitale royale de Luang-Prabang à la confluence du Mékong et de la rivière Nam Kham après avoir dû emprunter l'axe AH12 qui descend de Chine,
 - . la superbe cascade de Kuang Si suivie d'une terrible journée à travers une piste hors du monde pour enfin retrouver le Mékong, la ville de Muang Nan et une route carrossable,
 - . la charmante petite capitale de Vientiane au sud après avoir emprunté la belle route secondaire n°4.

- Le 1er juin, à quelques kms de la capitale laotienne, je franchis une dernière fois le Mékong et retrouve la THAÏLANDE. Je vais alors rejoindre la capitale Bangkok en traversant :
- . les grands parcs nationaux du centre pour pimenter cette fin de voyage,
 - . les immenses rizières à travers une plaine interminable,
 - . la ville historique de Ayutthaya et ses nombreux temples.
 - . la banlieue surpeuplée en suivant un canal d'irrigation qui se transforme en égout à ciel ouvert pour arriver dans les artères principales de cette mégalopole et rejoindre mon Apartment45 Hostel dans le quartier de Lumpini.

Après avoir passé plus de 6 mois en Asie dont 145 jours et 10.000 kms en périple à vélo, je rentre à Blagnac City. Vous pouvez retrouver toutes ces pérégrinations en suivant mon blog www.gaelavelo.org ou venir lors du Festival du voyage à vélo de Roques/Garonne où je présenterai ce voyage à travers des rencontres marquantes.



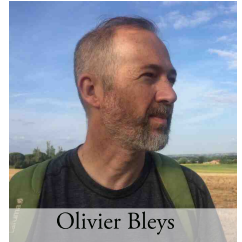
Gaël Dureau - 2P2R Blagnac

7ÈME TRANSTOULOUSAINE

Olivier BleyS
parrain de l'édition

« Ainsi la marche offre-t-elle, mieux qu'aucune autre activité, un condensé de l'activité humaine, une illustration conforme, quoique d'intensité supérieure, de nos œuvres et de nos songes, de ces moments où nous nous sentons misérables, de ces instants pleins d'élan où nous embrassons le monde entier. Marcher, c'est vivre plus, c'est vivre au cub »
L'art de la marche, Ed. Albin Michel, Olivier BleyS.

Olivier BleyS est un écrivain sédentaire, passionné de marche à pied, marcheur au long cours autour de la planète aussi bien que sur des distances plus courtes en milieu urbain en suivant le contour administratif de villes (35 villes tournées à ce jour). Il a publié une trentaine d'ouvrages : romans, essais, bandes dessinées, roman graphique, et évidemment récits de marche et de voyages. Son dernier projet « La marche aux étoiles » a commencé à voir le jour sous la forme d'un livre illustré et d'un documentaire audiovisuel. Habitant de l'agglomération toulousaine, l'envie de le solliciter nous est tout naturellement apparue et il nous a fait l'honneur d'accepter d'être le parrain de la Transtoulousaine.



Olivier BleyS

Au village d'arrivée, où seront également présents d'autres acteurs de la marche et des mobilités douces, vous aurez l'occasion de découvrir plusieurs de ses œuvres. Rendez-vous donc **dimanche 23 mars 2025** au départ d'un des 5 itinéraires de la 7ème édition de la Transtoulousaine : **Basso-Cambo (11 km), Labège (18 km), Beauzelle (13 km + 6 km en tramway), Cité de l'Hers (12 km), Ramier (accessible PMR, 6 km)**. Les parcours, de longueurs variées, entre 6 et 18 km, s'échelonnent entre 8h30 et 10h30 ; vous disposerez d'un livret de marche pour vous guider ; vous serez autonomes et libres de marcher à l'allure qui vous convient pour finalement rejoindre la convergence au théâtre de verdure sur l'Île du Ramier et profiter d'un moment de convivialité.

Si vous avez envie d'apporter votre support à l'organisation de l'évènement, quelle que soit l'action qui vous intéresse ou le temps dont vous disposez, votre aide sera des plus précieuse. Contactez-nous : contact@2p2r.org



Plus d'informations :

- sur le site internet de 2 Pieds 2 Roues
- sur le site internet du Sens de la Marche
<https://lesensdelamarche.fr/activites/transtoulousaine>
- sur la page Facebook de la Transtoulousaine
<https://www.facebook.com/transtoulousaine/>

Inscriptions :

<https://www.helloasso.com/associations/deux-pieds-deux-roues/evenements/la-transtoulousaine-2024-randonnee-urbaine-a-pied-a-travers-toulouse>

Françoise Chatenoud pour l'équipe d'organisation de la Transtoulousaine

LA ROUE TOURNE 2025

LRT : un plein de voyages !

7^{ème} édition du festival du voyage à vélo « La roue tourne »

Festival du Voyage à Vélo
LA ROUE TOURNE

Du vendredi 31 janvier à partir de 20h, au dimanche 2 février 2025 à 17h.



A Roques (15 km de Toulouse)

Grande nouveauté cette année, le festival s'élargit sur un week-end entier. La 7^{ème} édition du festival "la Roue tourne" aura donc lieu le vendredi 31 janvier (soir) et le week-end des 1 et 2 février 2025. Les voyageurs débutants et expérimentés auront plaisir à converger vers le Moulin et la salle des fêtes de Roques, dans la région toulousaine, traditionnels lieux d'accueil du festival.

Des cyclo-voyageurs de tous âges, en solo ou en couple ou en famille, venus de toute la France présenteront leurs dernières projections, sous forme de films ou de diaporamas commentés. S'il y a bien quelques destinations lointaines et spectaculaires comme l'Amérique ou l'Asie, la majorité des projections ciblent l'Europe, sous toutes ses formes.

Les régions françaises sont aussi à l'honneur, à une période où chacun redécouvre les charmes de l'hexagone à vélo.

Le ton est drôle, poétique ou frénétique, à la convenance de chacun et de l'humeur du moment. Pédaler comme thérapie, pédaler pour la liberté, pédaler pour rencontrer l'autre, pédaler pour se reconnecter à la nature restent les thèmes dominant. Des ateliers, ainsi qu'une dizaine de stands d'écrivains voyageurs et de dessinateurs contribueront à faire rêver autour du voyage lent, dans l'espace du Moulin.

Une trentaine d'associations engagées pour le vélo et des exposants professionnels, autour du matériel de vélo et les offices de tourisme seront également au rendez- vous à la salle des fêtes.

Contact et renseignements sur :
<https://www.festival-larouetourne.org>

FESTIVAL DU VOYAGE À VÉLO
7ÈME ÉDITION
Année 2025
LA ROUE TOURNE
UNE INVITATION AU VOYAGE À VÉLO,
AU RESPECT DE L'AUTRE ET DE LA PLANÈTE
ROQUES
À 15 km de Toulouse
PROJECTIONS, ATELIERS,
EXPOSITIONS, RENCONTRES
VENDREDI 31/01 - 18h30-22h
SAMEDI 01/02 - 10h-18h
DIMANCHE 02/02 - 10h-17h
festival-larouetourne.org



AZEMAR PEINTURE

*Le vélo, mon
outil de travail*

On appelle vélotafeurs les travailleurs qui se rendent au boulot à vélo, et vous en êtes peut-être. Connaissez-vous en revanche ceux qu'on appelle les **cyclo-travailleurs** ?

Il s'agit de professionnels qui utilisent le vélo comme outil de travail; nous poursuivons ici notre cycle d'interviews avec celui de **Romain Azemar**.

2P2R : Bonjour Romain, en quoi consiste ton activité professionnelle ?

Je suis peintre en bâtiment depuis plus de 10 ans à Toulouse, spécialiste de la rénovation. Je propose tout type de finitions (peintures mates, satinées, colorées, minérales...) sur vos murs, plafonds et boiseries. J'interviens principalement sur le périmètre de Toulouse intra-muros.

2P2R : Comment est née ton entreprise ?

L'Eurl Azémar-Peinture est née du souhait de remplacer les peintures dites "conventionnelles" par des peintures biosourcées, écologiques qui ne soient pas nocives pour la santé. L'expérience de Azémar-Peinture a permis d'obtenir des résultats aussi qualitatifs et voire plus durables.

2P2R : Pourquoi as-tu choisi de travailler à vélo ?

J'ai toujours aimé faire du vélo, et pour travailler dans une ville comme Toulouse cela me paraît être une évidence. Cela permet de désencombrer la ville et laisser plus de place notamment aux piétons

2P2R : Est-ce que le fait d'utiliser le vélo comme outil de travail a des impacts pour toi, dans ta façon de travailler ? Oui cela demande un peu plus d'organisation, on ne transporte que le nécessaire. Les outils aussi sont optimisés, par exemple j'ai réduit la taille de mes aspirateurs. Mais tout cela est plutôt bénéfique pour un artisan, c'est tout le temps rangé !

2P2R : Quel type de vélo utilises-tu pour gérer la charge portée ? Tu as fait des aménagements ?

J'utilise un vélo cargo bi porteur avec une assistance électrique. J'ai fabriqué une caisse en contreplaqué avec des supports pour accrocher un escabeau et des manches sur les côtés.

2P2R : Tes clients sont-ils surpris de voir un travailleur arriver à vélo ?

Maintenant mes clients me contactent parce que je suis à vélo !

2P2R : Quels sont selon toi les avantages de se déplacer à vélo ?

Je peux dans de nombreux cas stationner très proche des chantiers
Je n'ai plus aucun retard (du moins plus d'excuse !), fini les bouchons.

2P2R : Vois-tu des inconvénients à la pratique du vélo dans le cadre professionnel ?

L'inconvénient principal reste pour moi la dangerosité face aux mauvais emménagements cyclables

2P2R : Comment te contacter ?

Par téléphone : 06 31 79 46 67, par email : azemar-

peinture@outlook.fr

Site internet : www.azemar-peinture.fr



BALADES

*C'est programmé
pour vos week-ends!*

Vélo loisir, vélo plaisir... En 2024, Toulouse et les environs ont été régulièrement sillonnés sur nos biclous, la Haute-Garonne nous a ouvert ses trésors et nous avons même fait quelques incursions ailleurs mais toujours en Occitanie, voici un petit bilan :

Des balades loisir à la journée : des sorties au cinéma en période hivernale, la visite du musée du Pastel, une balade "voyage autour de l'aéroport", une autre du côté de Cintegabelle, une sur les pas des mineurs de Carmaux, un plongeon à la Ramée, une balade en nocturne à Portet-sur-Garonne avec un spectacle de cirque-jonglerie, des balades dans les coteaux du Lauragais ou vers le lac de St Ibars ou bien du côté de Muret... un peu de gravel en périphérie nord toulousain...

Des balades à thème : une pour la journée internationale des droits des femmes, à l'occasion de Mai à vélo avec une boucle pour faire le Grand Tour de Toulouse, une balade spéciale Nougaro suivie d'un concert, des visites d'artistes lors du weekend des Arts en Balade, on a accompagné la chanteuse Arbas avec son Ukulélé, pour les 80 ans de la libération de Toulouse une balade de la mémoire accompagnée par une historienne du musée de la résistance, une balade à l'occasion de la Journée du Patrimoine, un déplacement à vélo vers un concert à Cintegabelle.

Des balades en accompagnement d'événements artistiques et musicaux : Vélo musical avec l'association APOIRC, Festival Convivencia sur le canal jusqu'à Castelnaudary, balade convergence et militante pour la journée des Voies Vertes à Ségoufielle.

3 séjours : en juin, un séjour en étoile en pays Gascon, en août un week-end au jardin extraordinaire de Lieurac et en septembre, une itinérance dans la vallée du Lot.

Le train, même si ce n'est pas toujours facile de concilier avec, est notre meilleur allier pour voyager propre, léger et groupé et nous continuerons à y être fidèle et à militer pour le transport des vélos à bord.

Pour 2025, les projets ne manquent pas :

A ce jour, le programme n'est pas tout à fait au point pour être édité mais ... pas d'inquiétude.

Bien sûr, nous continuerons à sillonner notre région sur nos 2 roues, bien sûr nous prendrons plaisir à faire quelques week-end d'évasions... bien sûr, nous continuerons à accompagner les artistes et les festivals, bien sûr nous nous déplacerons vers des événements locaux et régionaux,

bien sûr que nous serons encore sur nos vélos en 2025.

Les balades sont et seront proposées en ligne environ un mois avant la date de la sortie. (Voir la rubrique Agenda)

Les prochains événements qui ne vont pas tarder à trouver une date :

- une boucle depuis Montauban par la pente d'eau de Montech en mars
- balade pour la journée internationale du droit des femmes, le 9 mars,
- la voie verte de Montauban à Saint-Sulpice-la-Pointe avec la visite du souterrain médiéval de Castera (en avril)
- le musée de la radio à St Lys (en avril)
- les pigeonniers tarnais le long de la Voie Verte des droits de l'homme
- et bien d'autres

Renseignements : lesbaladesdudimanche2p2r@gmail.com

Nous avons, nous aussi, besoin de volontaires pour proposer, reconnaître et encadrer ou co-encadrer nos balades. Si vous êtes tentés, n'hésitez pas à vous joindre à nous.

Joëlle Monchazou pour l'équipe organisatrice des balades du dimanche

INFO PARTENAIRES

Profitez-en !

Les vélocistes partenaires offrent des réductions aux membres de 2P2R sur présentation de leur carte d'adhérent. [Voir ici la liste complète des partenaires.](#)

ecox

L'EXPERIENCE e-BIKE

13 all Paul Feuga, Toulouse
5% sur tous les vélos

TREK

TOULOUSE OUEST

35 bis route de Toulouse
Cornebarrieu
5% sur l'achat d'un vélo en
bon d'achat

2 roues Vertes

185, avenue des Etats Unis
2839 Route de Baziège Labège
10% sur vélos et main d'œuvre,
12% sur accessoires



6 rue de la Laque, Toulouse
5% sur accessoires et main
d'œuvre.

MécaniCycle

Réparation de vélo à domicile 06 81 15 69 83

47 avenue de Grande Bretagne
10% de remise

Médical vélo

La santé de votre vélo

Médical Vélo Gagnac.
5% sur vélos, accessoires et
main d'œuvre



Atelier itinérant, d'entretien et
réparation. Réduction de 10% sur
pièces et main d'œuvre.

BIKES ACADEMY

164 Rte de Revel, Toulouse
20% de réduction sur une
formation de 2h à l'entretien
de vélo.



27 bd des Minimes Toulouse
Réduction de 10% sur main
d'œuvre et accessoires vélos

réseau cyclable

Suivez la bonne piste !

4 Rue Jean Suau, Toulouse
Allée des Corbières, Colomiers
10% sur les accessoires vélo

Giroscop

Mécaniciens écomobiles

45 Boulevard de Suisse
5% sur tout : les vélos, les
VAE, la main d'œuvre et les
accessoires.

Toulouse Bikes

164 Route de Revel, Toulouse
6% de remise sur vélos et
VAE, 10% sur accessoires et
atelier

citiz

l'autopartage
en Occitanie

50% sur l'inscription
Souscription en ligne à l'offre
découverte à tarif réduit

Sens

DE LA MARCHÉ

10 rue Rivals
5 % de remise, à
compter de 100 €
d'achats

Atelier Bicyclette

NEUF & OCCASION TOULOUSE

33 avenue Crampel, Toulouse
5% de remise

La Halte-randonneurs, nouvel hébergement pour cyclo-campeurs

La « Halte randonneurs » est un nouvel hébergement « léger », proche de l' « Aire naturelle de camping », et destiné aux cyclo-campeurs, qui se développe sur les Véloroutes. Il existe déjà dans des Parcs Naturels sous le concept « Aire de Bivouac ». Il est différent des « Aires de service et haltes repos » conseillées dans le cahier des charges des Véloroutes.

Dans une « Halte-randonneurs » il s'agit d'offrir une halte pour les randonneurs à vélo, à pied, ou à cheval, pratiquant le camping avec une tente de faible poids transportée par le randonneur. Le tarif est gratuit ou libre. Il faut un terrain pour plusieurs tentes, si possible clos, avec accès à l'eau et à un bloc sanitaire avec lavabo, évier et douche. Autres équipements « de base » : un abri couvert, des tables, des prises électriques, de l'information touristique et sur les services proches. Autres équipements appréciés : terrain clos, éclairage, fils à linge, ... La proximité d'un village avec services et commerce alimentaire est un plus important. Si la halte est située dans une zone d'une Véloroute non pourvue de campings classiques elle est encore plus utile.

L'AF3V a publié une « Fiche outil#6 » présentant cet équipement, avec différents niveaux de services.

Plusieurs de ces « haltes-randonneurs » ont été créées le long de la partie sud de la Véloroute « La Vélo Francette », qui relie la Normandie à l'Océan, dans une direction nord-sud, avec des coteaux (pentes) et un parcours en voie partagée. Pour la Véloroute Vallée de la Baïse (V82), qui ressemble beaucoup à la Vélo Francette, l'AF3V a proposé aux départements des Hautes-Pyrénées et du Gers de créer ce type de « Halte-randonneurs » à Galan, Trie-sur-Baïse, l'Isle-en-Noé, Le Brouilh-Monbert, Saint-Jean-Poutge, Beaucaire, port de Valence-sur-Baïse, et à Condom (à l'écluse de Graziac).

Voir Site Cyclotrans Europe pour télécharger la fiche « Halte randonneurs » Fiche outil#6 AF3V 2024.



La Halte de Champdeniers Deux Sèvres

Julien Savary - Délégation AF3V

BALADES A VÉLO TOULOUSAINES

N° 108 – Canal de Garonne accès au vignoble

Distance : 44km ou 64km

Difficultés : montée pour visiter le vignoble

Intérêt : accéder à Castelnau et au vignoble de Fronton

Cette balade propose de suivre la Voie Verte du canal de Garonne jusqu'à Castelnau d'Estrétefonds, et de monter visiter le vignoble de Fronton jusqu'à cette ville. Une autre balade détaillera la visite du Frontonnais.

En 2025 la Voie Verte du canal entre Toulouse et Castelnau est perturbée par les travaux pour la ligne LGV Ligne à Grande Vitesse qui sera parallèle, aussi il faut faire cette balade le samedi ou le dimanche, ou après 18h.

Au départ de Toulouse depuis les Ponts-Jumeaux (Km 0) la Voie Verte est bruyante sur 3km car très proche de l'autoroute A624. Ensuite le parcours ombragé et au bord de l'eau est agréable, même s'il longe la voie ferrée et au-delà de celle-ci des zones commerciales et d'activité continues le long de la D820.

Après le passage le long de la zone verte de Sesquières (Km 5), puis à Fenouillet (sortie vers les bords de Garonne au Km8), on rejoint l'écluse de Saint-Jory (Km 15), et enfin le pont-canal sur l'Hers et l'écluse de l'Hers (Km18). Cette écluse est un lieu agréable, une halte y est possible.

C'est à cet endroit que la ville de Castelnau d'Estrétefonds vient de créer une « Voie Verte des trois ponts de l'Hers » qui va passer le long de l'Hers sous le pont-canal, la voie ferrée et la D880 pour rejoindre la zone Eurocentre et l'Avenue de Toulouse (Km 20,5). L'aménagement est réalisé en Février 2025, il manque la signalétique, l'inauguration sera en Juin. Ensuite on arrive en 1km au centre de la ville avec tous commerces (Km 22). Le retour est possible en train, la gare se situe à 2km, ou à vélo.

Pour monter vers Fronton, juste après la fontaine, prenez à droite la rue Rampalma puis la route des Hebrails, puis le Chemin de Flotis, qui montent sur les coteaux (dénivelé 100m), où vous pourrez visiter des domaines viticoles et rejoindre Fronton (Km 32), sa cave coopérative et sa Maison des Vins et du Tourisme (ouverts du mardi au samedi).



Écluse de l'Hers, rampe vers Castelnau

Julien Savary - 2P2R

88 Bvd de l'Embouchure
31200 Toulouse
<https://www.2p2r.org/>
Mél : contact@2p2r.org
Tél / Fax : 05 34 30 94 18

Permanence :
le mercredi de 17h à 19h

Fédération française des Usagers
de la Bicyclette : FUB
12 rue des Bouchers
67 000 Strasbourg
www.fub.fr
Mél : contact@fub.fr
Tél : 03 88 75 71 90

Revue de Presse
Florian Jutisz
Lectrice-Correctrice
Annik Leparoux
Conception Publication
Didier Joint

Meilleurs vœux pour 2025! A vos agendas

RÉUNIONS (ouvertes à toutes et tous !)

Le Conseil d'Administration se réunit le dernier mercredi de chaque mois (en général), à 20h15 au 88 Boulevard de l'Embouchure.

Prochaines dates : 25 septembre, 30 octobre, 27 novembre, 18 décembre.

BALADES NOCTURNES

Toutes les infos et agenda sur: <http://bntoulouse.wordpress.com>

BALADES DU DIMANCHE

Programme détaillé sur : <https://www.2p2r.org/balades-guides/>

Prochaines dates : programmation détaillée non disponible, voir article en page 24

Et aussi...

Festival "La Roue Tourne" du vendredi 31 janvier au dimanche 2 février 2025

Challenge AYAM hiver sur la semaine du 3 au 7 février 2025.

Fête du vélo à Mondonville le 9 mars 2025

Rencontres professionnelles autour des mobilités douces dans le spectacle vivant

Jeudi 13 mars à 14h au Kimi - Ramonville St Agne

Assemblée Générale 2P2R le samedi 15 mars à Blagnac